

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juin 2023

VISANT À AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES
PROFESSIONNELS - (N° 1175)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS723

présenté par
M. Valletoux, rapporteur

ARTICLE 6

Rédiger ainsi l'alinéa 8 :

« c) Au dernier alinéa, la première phrase est supprimée et à la seconde phrase, le mot : « il » est remplacé par les mots : « Le conseil de surveillance » .

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.